

## Dépêche AEF : E3C : quels sont les aménagements décidés par Jean-Michel Blanquer ?

4-5 minutes

---

"Les épreuves communes de contrôle continu (E3C) pourront se dérouler, au choix des établissements, à partir du 20 avril et jusqu'au mois de juin", annonce le 12 mars 2020 Jean-Michel Blanquer, dans une lettre aux membres du comité de suivi de la réforme du lycée GT. La banque nationale de sujets sera "ouverte à tous les professeurs", puis dans un second temps, "au grand public". Le ministre, qui a reçu mercredi les préconisations du comité de suivi, s'engage à "établir des modalités de fonctionnement plus simples et plus en adéquation avec des épreuves qui relèvent du contrôle continu".



Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse MaxPPP

Dans une lettre adressée aux membres du comité de suivi de la réforme du lycée GT, Jean-Michel Blanquer, qui a reçu le 11 mars leurs préconisations ([lire sur AEF info](#)), propose plusieurs aménagements des E3C, qui seront appliquées "dès la deuxième session, prévue à partir de la fin du mois d'avril".

La banque nationale de sujets ouverte à tous

"La banque nationale de sujets (BNS) sera ouverte à tous les professeurs pour faciliter le travail commun en vue des propositions de sujets au chef d'établissement", indique le ministre dans son courrier. Dans le cadre du conseil pédagogique, il pourra être "discuté de l'organisation de ce travail et, le cas échéant, être proposé un temps de concertation".

Dans un second temps, en avril, la BNS sera accessible "au grand public dès lors qu'un nombre suffisant de sujets par discipline est atteint, ce qui sera le cas pour la plupart d'entre elles". Ainsi, les élèves et leurs familles pourront avoir connaissance des sujets. Le ministre souligne que ceci est "conforme à l'esprit de la réforme dont l'objectif est de valoriser le travail régulier et les progrès des élèves".

des modalités plus simples

Le ministre s'engage à ce que "la plupart des difficultés rencontrées, d'ordre technique, et liées à une première mise en service, [soient] levées" et promet d'être "attentif à ce que toutes les améliorations soient rendues possibles".

Pour "simplifier une organisation qui a parfois été au-delà de ce que les textes réglementaires apportaient comme garantie en termes d'équité pour les élèves", le ministre veut "établir des modalités de fonctionnement plus simples et plus en adéquation avec des épreuves qui relèvent du contrôle continu et [qui] doivent à ce titre s'articuler avec la vie de l'établissement".

Un calendrier assoupli

Les épreuves pourront se dérouler, au choix des établissements, à partir du 20 avril, comme initialement annoncé et jusqu'au mois de juin. "Cela assurera aux élèves une durée d'apprentissage suffisante entre les deux séries d'épreuves tout en leur garantissant un accès à leurs copies et à leurs notes avant la mi-juillet", explique Jean-Michel Blanquer. Il souligne que "les établissements

disposeront ainsi de davantage de souplesse dans l'organisation de ces épreuves".

S'agissant d'évolutions "plus substantielles", telles qu'évoquées au cours des travaux du comité de suivi, "des considérations d'équité ainsi que le respect des informations données aux élèves et à leurs familles empêchent de modifier les règles au cours de l'année", écrit le ministre. Il souhaite cependant que "d'ici la fin de l'année scolaire", les réflexions du comité de suivi puissent "permettre d'avancer des propositions afin de trouver le juste point d'équilibre entre les critères de simplicité et ceux d'objectivité ainsi que de faciliter la mise en œuvre de l'enseignement scientifique".

Plusieurs évolutions annoncées par le MEN, qui font suite à des difficultés rencontrées lors de la première session des E3C, reprennent des propositions du comité de suivi LGT, qui s'est réuni le 11 mars, comme l'extension du calendrier et l'ouverture de la banque de sujets à tous les professeurs ([lire sur AEF info](#)).